

Laval théologique et philosophique



DUMAIS, Monique, *Les droits des femmes*

Guy Bouchard

Volume 49, numéro 1, février 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400759ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400759ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bouchard, G. (1993). Compte rendu de [DUMAIS, Monique, *Les droits des femmes*]. *Laval théologique et philosophique*, 49(1), 174–175.
<https://doi.org/10.7202/400759ar>

Ce *Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation* laisse voir d'emblée ses enjeux. Le concept d'*inculturation* est un outil théologique. Il désigne, nous dit l'A. qui a déjà publié des travaux faisant référence sur la question, «la pénétration du message chrétien dans un milieu donné et les nouveaux rapports qui s'établissent entre l'Évangile et la culture de ce milieu» (p. 195). Il suppose donc, en toute logique, que l'Évangile soit doté de la capacité de s'inscrire dans des cultures diversifiées, voire dans toute culture. L'inculturation n'est pas l'acculturation, sa proche parente et aînée dans les terminologies scientifiques contemporaines. Quand cette dernière désigne les processus anthropologiques et psychosociaux relatifs aux rencontres entre cultures ou à l'acquisition de traits culturels, la première va plus loin pour signifier un travail nécessaire — théologiquement fondé — de la foi dans la culture.

Mais si «le processus d'inculturation, c'est-à-dire la compénétration de l'Église et des cultures, est aussi ancien que le christianisme lui-même» (p. 196), il en suppose justement un point de vue spécifique sur les cultures, une trajectoire à la fois critique et analytique qui définit, en quelque sorte, l'espace d'une intelligence chrétienne du monde. C'est ce que balise le présent lexique, relativement au monde contemporain. Significativement, «inculturation» s'y trouve inscrit tout juste entre «impérialisme culturel» et «industrialisation». Viennent ensuite, de chaque côté, «idéologie» et «industries culturelles»: les choix terminologiques traduisent d'emblée les enjeux de l'ouvrage. On y trouve ainsi en oeuvre, avec commentaires et éléments bibliographiques, dans un langage toujours simple mais sans complaisance, une centaine de concepts-clés de l'analyse culturelle. Impossible, bien sûr, de passer chacun en revue. Au hasard de notre pérégrination, disons simplement qu'aucun ne nous a laissé indifférent. Parfois l'A. procède en relevant d'abord un trait d'histoire du concept (ex. «idéologie»), d'autres fois en soulignant sa place dans la pensée contemporaine (ex. «identité culturelle»), d'autres fois encore par l'évocation des polémiques qu'il suscite (ex. «société de consommation», «conscience collective»). L'éclairage vise toujours, cependant, à donner justice au concept en tant qu'outil d'une pensée cohérente et mise à jour.

À ce titre, ce livre s'avérera lui-même un outil précieux, sinon pour les spécialistes de l'analyse culturelle qui y trouveront rappel des concepts-clés de leur discipline mis en perspective ecclésiologique, en tous cas pour les praticiens des sciences religieuses

qui veulent s'y retrouver dans les rapports entre leur discipline et l'évolution contemporaine des cultures.

Raymond LEMIEUX
Université Laval

Monique DUMAIS, *Les droits des femmes*. Coll. Interpellations. Montréal, Éditions Paulines & Médiaspaul, 1992, 132 pages.

En analysant la *Déclaration universelle des droits de l'homme* d'un point de vue féministe, Luce Irigaray conclut: «Bref cette émouvante *Déclaration des droits de l'homme* ne signifie quasiment rien relativement à ma réalité quotidienne de femme» (*Le temps de la différence*, p. 11). Dans la mesure, en effet, où le concept censément universel d'homme masque de plus en plus mal la sexuation du discours, et «apparaît comme un particulier propre à l'homme» (IRIGARAY, «Le langage "de" l'Homme»), toute déclaration, charte ou proclamation des «droits de l'homme» risque d'oublier les droits de la moitié du genre humain. C'est ce qu'avaient déjà compris, dès le XVIII^e siècle, Olympe de Gouges, par exemple, et Mary Woolstonecraft. Cette dernière, dans sa dédicace de *Défense des droits de la femme* à Talleyrand-Périgord, écrivait:

Mais si les femmes doivent être exclues sans avoir voix au chapitre d'une participation aux droits naturels de l'humanité, prouvez d'abord, pour réfuter l'accusation d'injustice et d'illogisme, qu'elles sont dépourvues de raison, sinon, cette faille dans votre *Nouvelle Constitution* manifestera à tout jamais que l'homme se comporte inévitablement comme un tyran [...].

Monique Dumais, dans son récent ouvrage sur *Les droits des femmes*, est très sensible à ce double rapport, synchronique et diachronique, qui lie la problématique des droits des femmes à celle des droits des hommes: c'est pourquoi, dès le premier chapitre, elle esquisse un bref historique des uns et des autres, tout en rappelant «l'enseignement de l'Église» au sujet des droits des femmes et la «milite des chrétiennes» pour les promouvoir. En fait, le point de vue de l'Église (surtout, mais pas exclusivement) catholique est souligné à propos de presque chacun des problèmes abordés.

Quelles sont les valeurs en jeu dans la discussion des droits des femmes, et comment celles-ci sont

prises en pratique : tels sont les thèmes des deux autres chapitres du volume.

Une justice à promouvoir, une dignité à assurer, une responsabilité à déployer, voilà les trois principales valeurs discutées par l'A. La décision la plus surprenante de ce chapitre, c'est peut-être d'avoir fait passer au second plan la problématique de l'égalité, pour deux raisons : d'une part parce que l'idée d'égalité devient fort complexe dès qu'on se demande s'il s'agit d'égalisation, d'identification ou d'uniformisation ; d'autre part parce que la réclamation de droits égaux pour les deux sexes aurait pour fondement le rapatriement de ce qui est dû aux femmes, c'est-à-dire un idéal de justice.

La question des droits des femmes est ensuite abordée du point de vue pratique, en termes d'autonomie, d'accomplissement et d'affirmation. Autonomie du corps féminin, par rapport à la santé, à la sexualité, à la fécondité et à l'intégrité, mais aussi autonomie par rapport à la famille. Accomplissement des femmes par l'éducation et le travail. Et enfin affirmation des femmes dans les domaines de l'économie, de la politique et des religions.

Malgré sa brièveté, le livre de Monique Dumais nous offre donc un tour d'horizon des principaux problèmes qui affectent la réalité concrète des femmes. Dense mais toujours très clair et très bien structuré, il réussit à nous fournir les jalons historiques qui éclairent la situation présente tout en décrivant celle-ci d'une façon factuelle bien documentée. C'est aussi un livre courageux et engagé, qui se situe entre l'orthodoxie religieuse rigide et l'ultra-radicalisme féministe, dans une perspective d'ouverture et de tolérance. En cela, il contribue lui-même à la tâche de chercher «des solutions pour l'avènement d'un monde juste et conscient de ses responsabilités» (p. 126).

Guy BOUCHARD
Université Laval

Guy BOUCHARD, *Femmes et pouvoir dans la «cité philosophique»*: Relire l'*Utopie* de Thomas More. Montréal, Éditions Logiques, 1992, 210 pages.

Tous ceux qui *savent* que les questions philosophiques s'enracinent tôt ou tard dans une réflexion sur l'être humain, tous ceux qui *savent* que cette réflexion radicale ne peut pas se faire sans avoir comme réfé-

rent premier le politique, ceux-là savent que l'*Utopie* de More est un des livres les plus importants de l'histoire de la pensée occidentale. Le professeur Guy Bouchard est de ces hommes. Aussi c'est le sous-titre de son livre qui permet de former l'idée la plus juste de l'intention première de l'auteur. Il s'agit de relire l'*Utopie* de More d'abord en reprenant de façon quasi exhaustive les interprétations qui se sont succédé au vingtième siècle, puis en proposant une nouvelle lecture qui déjouent les pièges de la lecture idéologique. «[...] [L]a lecture idéologique des textes littéraires se caractérise par le fait qu'elle applique à l'oeuvre des présupposés en vertu desquels elle en privilégie les éléments orthodoxes tout en disqualifiant ou en occultant les autres éléments. Nous lui opposons la lecture immanente. Celle-ci n'est pas nécessairement neutre : mais elle neutralise les postulats idéologiques au profit d'une lecture qui soit la plus globale possible et qui se fonde sur la structure immanente du texte, sans recours à des facteurs allogènes comme la vie de l'auteur ou ses oeuvres subséquentes.» La question du statut de la femme dans le monde politique décrit par la première utopie, que souligne le premier titre, et du même coup la prise en compte des lectures féministes font donc partie d'un travail beaucoup plus ample : il s'agit d'abord et avant tout de repenser le politique et l'être humain à l'aide des indices qu'a laissés l'inventeur du genre utopique.

Non satisfait de proposer à la suite les interprétations les plus importantes du roman de More, Bouchard les regroupe selon différentes options idéologiques. Le lecteur est ainsi conduit à travers une véritable forêt qui inclut diverses essences, telles les interprétations conservatrices, anachroniques, régressives, réformistes, révolutionnaires et féministes. À la fin, est proposée une interprétation immanente, qui, peut-on espérer, tire leçon des égarements des prédécesseurs ; on y suggère — selon une remarque du personnage More rapportée par l'auteur More — que si l'efficacité d'un conseiller politique dépend de son savoir-faire, et plus particulièrement de l'utilisation d'une «voie oblique», l'efficacité d'un penseur dépend de son savoir-écrire, et plus particulièrement de l'utilisation d'une «voix oblique». Il n'y a aucun doute que Bouchard présente son interprétation, la dernière, avec le plus grand sérieux. Mais il n'est pas impossible que les nombreux chapitres qui la précèdent, lesquels démontrent à chaque fois l'existence de diverses stratégies de lecture idéologique et démontent les tactiques diverses qu'elle exige, que ces nombreux chapitres soient une voie oblique, ou une voix oblique, choisie par l'auteur pour inviter son lecteur sinon à déconstruire l'ultime lecture, du moins à faire pour son